

REGARDS

BIMESTRIEL
N°3
MARS
2025

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA **VILLE DE VITRÉ**



À LA UNE

2025, année vitrénne
de l'inclusion

P.6

Actus

Les pompiers de Vitré
à l'honneur.

P.10

Actus

Les Sportivales
fêtent leurs 25 ans !

VITRÉ
Porte de Bretagne



REGARDS N° 3 – Mars 2025
Bimestriel municipal d'information
de la Ville de Vitré.

- Directeur de publication : Pierre LÉONARDI
- Rédaction : Nicolas LE CORRE, Océane JOURDAN
- Secrétaire de rédaction : Nicolas LE CORRE, Océane JOURDAN
- Conception et mise en page : Latitude
- Crédits photos : autres mentions, Ville de Vitré, Adobe Stock, libres de droits
- Photo de couverture : Ville de Vitré
- Impression : Imprimerie Hauts de Vilaine
- Distribution : Mediapost
- Tirage : 11 500 exemplaires
- Dépôt légal : 1106 (27.08.1993)
- ISSN 2426-3036.

Ville de Vitré
Hôtel de Ville
5 place du Château
BP 70627
35506 Vitré Cedex
• Standard : 02 99 75 05 21
• Point Formalités : 02 99 75 54 19
(état civil...)



04
INSTANTANÉS
Retour en images



06
LES ACTUS
06-07 / CENTRE DE SECOURS DE VITRÉ

8 / ÉDUCATION

La ville de Vitré adopte le retour à la semaine de 4 jours

9 / EMPLOI

Le printemps de l'emploi de Vitré communauté de retour pour une deuxième édition !

9 / SOLIDARITÉ

Collecte pour Mayotte

10 / SPORT

Les Sportivales fêtent leurs 25 ans !

11 / SÉCURITÉ

Une nouvelle réglementation pour les engins de déplacement personnel motorisés



À LA UNE
2025, ANNÉE VITRÉENNE DE L'INCLUSION
12-15 / La Ville de Vitré pleinement engagée avec ses partenaires pour une ville plus inclusive

16

À LA UNE

16 / LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ

17 / 2025... ON N'A PAS TOUS LES ANS 20 ANS !

Découvrez le programme complet !

18

CÔTÉ MAIRIE

18 / CONSEIL MUNICIPAL EXPRESS

19 / LE MAIRE VOUS RÉPOND

20

CULTURE



22

TRIBUNES LIBRES

24

ASSOCIATION

LE SECOURS CATHOLIQUE :
Une nouvelle action pour lutter contre l'isolement

25

AGENDA



Retrouvez la lecture à voix haute de cette page en scannant le QR Code



l'édito
de Pierre Léonardi
Maire de Vitré

Chères Vitréennes, Chers Vitréens,

En 2025, nous célébrons les 20 ans de la loi Handicap, une avancée majeure pour les droits des personnes en situation de handicap. Cette loi a posé des principes fondamentaux d'accessibilité, d'égalité des chances et de participation à la vie sociale. Si nous pouvons nous réjouir du chemin parcouru, nous devons aussi reconnaître que de nombreux défis restent à relever.

À Vitré, nous sommes pleinement engagés, avec nos partenaires, pour une ville plus inclusive. Nos bâtiments communaux se mettent progressivement aux normes, notre communication évolue pour être plus accessible, et nous travaillons activement à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les aspects de la vie locale. Ce travail, nous le menons avec détermination, notamment à travers la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCPA), qui veille à faire avancer ces enjeux sur notre territoire.

Je tiens à saluer et remercier celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap. Leur engagement, leur expertise et leur volonté d'ouvrir leurs pratiques à l'inclusion sont essentiels pour faire progresser notre société vers davantage d'accessibilité et de solidarité. Grâce à elles, des initiatives concrètes voient le jour, notamment dans de nombreuses associations sportives et culturelles, facilitant l'intégration et l'autonomie de toutes et tous.

Ces 20 ans ne marquent pas une fin, mais bien une étape supplémentaire vers une ville toujours plus inclusive. Ensemble, poursuivons cette dynamique avec optimisme et détermination. Comme je vous l'annonçais en début d'année, l'accessibilité pour tous sera notre fil rouge pour 2025, et nous continuerons à avancer avec ambition pour construire un avenir où chacun trouve pleinement sa place.

*À vos côtés,
Léonardi*



- CULTURE -
Vœux aux associations

Le 16 janvier dernier, s'est tenue la cérémonie des vœux aux associations. L'occasion pour Pierre Léonardi et les membres du Conseil municipal de présenter leurs vœux et de remercier les associations vitréennes pour leur investissement et leur dynamisme. Cette cérémonie était également l'occasion d'honorer des Vitréens ou des associations qui ont reçu les Trophées du Bénévolat ; signe de la reconnaissance de la Ville pour leur engagement associatif !

Cin'échanges

Le 31 janvier, 150 personnes étaient réunies au Cinéma Aurore pour un Cin'échanges portant sur les violences intra-familiales. Lors de cette soirée, le court-métrage « Avant que de tout perdre » a été diffusé suivi de témoignages et discussions avec des professionnels. Pour rappel, cette initiative engagée était portée par un collectif de jeunes lycéennes formé au Break (espace jeunes de la Ville de Vitré situé en centre-ville) accompagné de l'Assemblée de la Jeunesse Vitréenne et avec l'appui du service jeunesse, de l'ensemble du réseau de partenaire VIF et du Rotary Club. Une véritable réussite avec des participants touchés par les témoignages et satisfaits des échanges qui permettent d'avoir quelques clés pour déceler et aider les personnes à sortir de ces situations.

L'occasion également d'évoquer les actions portées par la Ville pour lutter contre les violences intra-familiales. Le 25 novembre dernier, à l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville, en partenariat avec les boulangers vitréens, a distribué 10 000 sacs à pain sur lesquels était imprimé un violentomètre, Un outil simple et visuel permettant d'évaluer le consentement et le respect mutuel dans son couple. Une opération qui sera renouvelée et élargie avec la participation des pharmacies. L'occasion également d'évoquer la mise en place à venir du dispositif « Angela » qui, à travers la mise en place d'un réseau et avec ce simple prénom, permet de mettre en sécurité les personnes demandeuses.



- INCLUSION -
Repas en aveugle

Mardi 11 février, 170 personnes étaient réunies au Centre Culturel pour vivre une expérience inédite : un repas en aveugle. Organisé par la Ville de Vitré à l'occasion des 20 ans de la loi Handicap, avec la participation de l'ESAT pour la confection du repas, du lycée hôtelier de La-Guerche-de-Bretagne pour le service et des compagnies Artémiz et les Comédiens du dimanche pour l'animation. Une expérience inédite de perte temporaire de la vision permettant dans un contexte joyeux d'aborder le sujet de l'inclusion.



CENTRE DE SECOURS

L'engagement des sapeurs-pompiers volontaires au service de Vitré



Le centre de secours de Vitré est un centre composé exclusivement de sapeurs-pompiers volontaires, dont l'engagement est essentiel pour la sécurité de la ville. Patrick Ruée, pompier volontaire depuis 45 ans et actuel commandant de la caserne nous parle de l'organisation du centre et de son expérience.

« Mon père était sapeur-pompier, je venais faire du sport avec eux tous les dimanches matin et cela m'a donné envie, je me suis engagé à l'âge de 16 ans à la caserne de Vitré. Ensuite, j'ai gravi tous les grades et en 2009, je suis devenu chef de centre ». Cette fonction implique de gérer le personnel, la partie administrative et organisationnelle tout en effectuant le rôle classique du sapeur-pompier : partir en intervention.

Le centre de Vitré est un centre où tous les sapeurs-pompiers sont volontaires, on ne parle donc pas de gardes postées mais d'astreinte. « Il n'y a aucun sapeur-pompier à la caserne en permanence, mais ils sont chez eux ou sur leur lieu de travail et doivent pouvoir rejoindre la caserne en 5 minutes lors de leurs périodes d'astreinte. Les seuls moments où la présence est obligatoire c'est le vendredi soir de 18h30 à 21h et le samedi matin de 8h à 13h pendant notre semaine d'astreinte. C'est à ce moment-là que l'on fait le sport, l'entretien des véhicules, la formation continue. Cela permet aussi de se retrouver et de passer du temps ensemble sans être forcément en intervention » explique le commandant Ruée.



Concilier travail et engagement volontaire

Des conventions peuvent être conclues entre un sapeur-pompier volontaire et son employeur. Ces conventions permettent au salarié de s'absenter dans le cadre de son engagement volontaire soit uniquement pour le temps de formation de pompiers soit, afin d'effectuer des astreintes et

donc de partir en intervention. À Vitré, différentes entreprises et structures publiques permettent déjà à leurs salariés d'être d'astreinte sur leur temps de travail, c'est le cas d'Hyper U, du FJT, d'Euromaster, d'FPLS, des Délices du Valplessis ainsi que le Département et la Ville de Vitré.

Mikaël Messé, pompier-volontaire à Vitré depuis 31 ans et agent de la Ville depuis 27 ans nous parle de son engagement en tant que pompier volontaire et salarié.



« Mon père était pompier et j'ai voulu le faire à mon tour, me rendre utile et donner de mon temps pour la population. La Ville autorise les agents à intervenir en tant que pompier pendant leur temps de travail. C'est un avantage de pouvoir concilier les deux. Cela représente un engagement de la Ville pour assurer les secours en journée, lorsque moins de personnes sont disponibles » précise-t-il.

Actuellement, 5 agents de la Ville sont également sapeurs-pompiers volontaires au centre de secours de Vitré : Vincent Foucher, Bastien Metaye, Yoann Tomelier, Chloé Boucher et Mikaël Messé.

Au quotidien : « on indique si on est disponible ou indisponible. Si j'ai un impératif au travail, je peux l'indiquer pour ne pas être d'astreinte et ne pas pouvoir être appelé à partir en intervention. Il faut savoir aussi qu'il y a plusieurs niveaux d'astreinte et lorsque l'on est au travail, nous ne sommes pas les premiers appelés, ce sont d'abord ceux qui sont chez eux, en repos par exemple ».

« Le fait d'être à la fois un agent de la Ville et un pompier, c'est une autre forme de service public, une autre façon d'être utile et de rendre service à la population. On a vraiment un sentiment d'utilité ce qui est plutôt gratifiant » ; même si cela représente parfois une contrainte dans son organisation de travail, « c'est aussi un avantage car on est plus sensibilisé à la sécurité, à la prévention », enfin, « à compétences égales, lors d'un recrutement, la Ville privilégie la personne qui est sapeur-pompier volontaire » nous explique Mikaël.



BON À SAVOIR

Le centre de secours de Vitré en quelques chiffres

- 68 sapeurs-pompiers volontaires dont :
 - 4 officiers
 - 18 sous-officiers
 - 35 hommes du rang.
- 54 hommes et 14 femmes
- 1414 INTERVENTIONS EN 2024 DONT 75% EN SECOURS À LA PERSONNE.

Vous êtes intéressés et envisagez de devenir pompier-volontaire ?

Rapprochez-vous de la caserne de Vitré qui sera ravie de vous rencontrer et d'échanger avec vous. Ils ont toujours besoin de nouvelles recrues !

• 02 99 74 33 18

L'esprit d'équipe et la convivialité

Être sapeur-pompier volontaire c'est aussi rejoindre un groupe ! La vie de la caserne ne se résume pas uniquement aux interventions. « Il y a des moments conviviaux ou on se retrouve, on fait souvent du sport ensemble par exemple, l'amicale organise aussi des événements, cela permet une bonne cohésion et c'est important. On vit des moments qui ne sont pas toujours faciles physiquement ou psychologiquement donc c'est important de bien s'entendre et d'être soudés » souligne Mikaël. Cet engagement, parfois contraignant mais indispensable doit tout de même garantir la conciliation avec la vie privée, comme le précise Patrick Ruée « On privilégie la vie de famille en demandant aux sapeurs leurs dates d'indisponibilités afin de prévoir les roulements des gardes, on veut garder une certaine souplesse car nous ne sommes que des volontaires ».

La Ville de Vitré adopte le retour à la semaine de 4 jours



Après une consultation auprès des parents et de la communauté éducative, la Ville de Vitré a proposé au Conseil municipal du 27 janvier 2025, de revenir à la semaine de 4 jours pour les écoles maternelles et élémentaires publiques à partir de la rentrée scolaire de septembre 2025.

À la demande de la communauté éducative, la Ville de Vitré a relancé, au mois d'octobre dernier, une consultation auprès des parents d'élèves des écoles publiques, qui ont majoritairement exprimé leur soutien à cette mesure. Les quatre conseils d'école ont ensuite été consultés au mois de décembre et ont tous validé cette évolution.

Cette proposition doit maintenant être officialisée par le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) suite à la saisine officielle de la Ville en Conseil municipal.

Nouveaux horaires scolaires à partir de septembre 2025

- **Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi**
8h30 – 11h45
13h45 – 16h30

Un accompagnement renforcé de la Ville

Afin d'assurer une transition réussie, la Ville de Vitré mettra en place une nouvelle organisation du centre de loisirs le mercredi afin de proposer un mode d'accueil adapté. Cette nouvelle offre sera travaillée en concertation avec les équipes et les partenaires et présentée aux familles avant l'été.

Le choix de la semaine à 4 jours permettra aussi une mise en cohérence avec les écoles privées de Vitré et l'ensemble des écoles publiques de la circonscription déjà sur un rythme de 4 jours comme la grande majorité des villes françaises.

Le Printemps de l'Emploi de Vitré Communauté de retour pour une deuxième édition !



Du 10 au 14 mars 2025, le Printemps de l'emploi revient et propose des animations pour trouver un **emploi**, une **alternance**, un **stage**, un **job d'été**, ou **se reconvertir**...

L'opportunité pour tous de découvrir des secteurs d'activités, d'assister à des conférences sur les métiers porteurs et d'échanger avec les recruteurs locaux !

DATE	ÉVÉNEMENT	LIEU	HORAIRE
Lundi 10 mars	« Découvrez les secteurs et les entreprises qui recrutent »	Visio en partenariat avec l'APEC	12h/13h15
Mardi 11 mars	CréaPrise – événement dédié à la création et reprise d'entreprises	Parc des expositions	10h/18h + soirée témoignages 18h
Mercredi 12 mars	Afterwork dédié à la reconversion professionnelle	Centre culturel Jacques Duhamel	18h30
Jeudi 13 mars	Job-dating : • tous contrats (CDI, CDD, alternance, stage, jobs d'été) – tous secteurs d'activités • conférences métiers • Escape Game « Mission Industries »	Parc des expositions	10h/18h

Retrouvez le programme complet sur vitre-emploi.bzh !



- SOLIDARITÉ -

Collecte pour Mayotte

Fin décembre, Mathilde Gaillard, originaire de Vitré et professeure d'EPS à Mayotte depuis 4 ans, a organisé une collecte solidaire pour Mayotte suite au dramatique passage du cyclone Chido.

« J'étais rentrée en métropole pour des raisons personnelles quelques jours avant le cyclone, et lorsque ce dernier est passé sur l'île, nous sommes restés sans nouvelles pendant un petit moment. C'était un véritable choc, mais rapidement, je me suis dit que je ne pouvais pas rester là sans rien faire. Je voulais aider, notamment pour mes élèves, ne pas les laisser tomber. Mayotte est une petite île où, entre professeurs d'EPS, on se connaît

tous, donc on s'est mis en contact et on a monté le Collectif Chido pour organiser des collectes partout en France ».

Au total, ce sont 17 points de collecte qui ont été organisés par ce collectif, avec un départ par bateau de tous les dons récoltés qui a eu lieu mi-janvier. « On a décidé d'organiser des collectes ciblées sur des besoins à long terme car les délais d'acheminement sont longs : vêtements, matériel scolaire et produits d'hygiène ».

« Pour la collecte de Vitré, je me suis rapprochée de la mairie, qui m'a prêté les locaux et m'a aidée à diffuser l'information ». La mobilisation a été extrêmement forte et a largement dépassé ses espérances. « J'ai été obligée d'arrêter la collecte, notamment de refuser les vêtements car je n'avais plus la capacité de tout prendre, mais j'ai été très touchée par cet élan de solidarité » conclut-elle.

- SPORT -

Les Sportiviales fêtent leurs 25 ans !



Du 20 au 27 avril prochains, les Sportiviales, le rendez-vous sportif et culturel incontournable du printemps à Vitré seront de retour. Rencontre avec Roger Fouillet, leur fondateur.

Comment sont nées les Sportiviales ?

En 2000 avec des bénévoles de la Vitréenne Handball, nous avons voulu créer un événement festif à Vitré. Nous avons très vite été rejoints par les collègues de la section Basket-Ball. Les premières années ont été fabuleuses avec des grands repas à thème et concerts au Parc Expo. Face à l'ampleur que prenait l'événement, nous avons progressivement réduit la voilure côté concert et nous avons créé le tremplin des sports pour permettre à tous de découvrir les différentes disciplines. Mais sans oublier la culture !



Sportiviales & Campagne

Chiffres-clés

600 enfants de 6 à 12 ans
40 associations
250 bénévoles sur 1 semaine
4500h de bénévolat cumulées
et... 350 marches pour la 15^{ème} édition de la Médiévale

C'est-à-dire ?

La philosophie des Sportiviales c'est que sport et culture sont intimement liés. Ce sont des besoins universels dont tout à chacun doit se nourrir. Dès 2002, nous avons organisé un salon du livre qui grandit d'année en année. Même la Médiévale, qui fête ses 10 ans cette année, ou les randonnées, sont avant tout des façons d'allier sport et découverte du patrimoine et du terroir vitréen.

Un souvenir marquant ?

Il y en a tellement ! Nous sommes particulièrement fiers d'avoir su innover chaque année. En 2007, nous sommes les premiers à avoir organisé un concert place du château, cela ne s'était jamais fait ! De la même façon, quand nous avons lancé le trail urbain en 2010, c'était l'un des tout premiers du grand ouest.

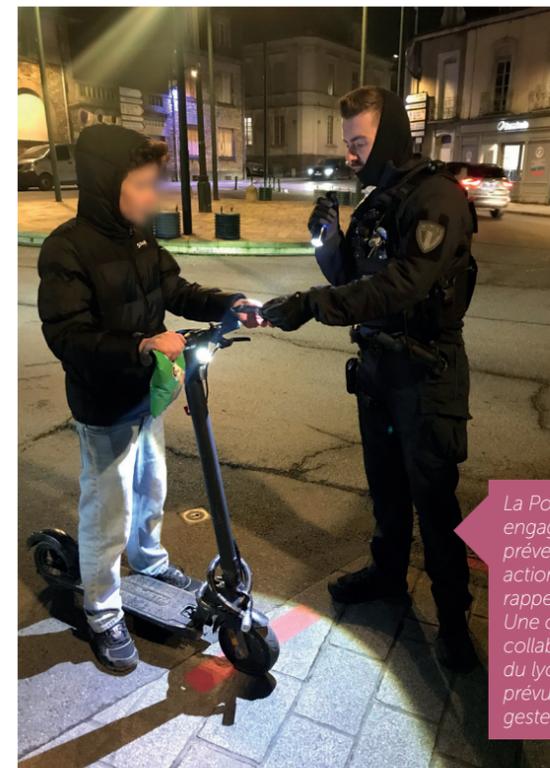
Que souhaitez-vous aux Sportiviales ?

De garder leur ADN ! Un événement populaire, festif, où les bénévoles de tous les clubs se retrouvent et surtout une fête de toutes les générations. Je suis ému à chaque fois que je vois des parents qui venaient aux Sportiviales enfants et qui amènent maintenant leurs propres enfants... le relais est transmis !

Une édition placée sous le signe de l'inclusion à l'occasion des 20 ans de la loi Handicap. La chasse aux trésors du dimanche matin sera accessible pour différents handicaps. Le programme complet à retrouver ici : <https://www.les-sportiviales-vitre.com/>

- SÉCURITÉ -

Une nouvelle réglementation pour les engins de déplacement personnel motorisés



Les dispositions du décret n° 2024-1074 relatif aux engins de déplacement personnel motorisés dits EDPM (trottinette électrique, monoroue, gyropode, hoverboard...) sont entrées en vigueur au 30 novembre 2024. Vous êtes perdu ? On vous explique tout !

La Police municipale est pleinement engagée à vos côtés par son travail de prévention et de pédagogie. Plusieurs actions ont été effectuées cet hiver pour rappeler les bonnes pratiques aux usagers. Une campagne de communication en collaboration avec le BTS communication du lycée Bertrand d'Argentré est aussi prévue au printemps pour rappeler ces gestes qui sauvent des vies.

En agglomération, les conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés sont invités à circuler **sur les bandes ou pistes cyclables**.

En l'absence de bandes ou pistes cyclables, ils peuvent également circuler :

- Sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Sur les aires piétonnes, à la condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons.
- Lorsque la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km/h, la circulation à double sens est partout possible sauf indication de signalisation contraire.
- Bon à savoir / Depuis mars 2024, le code de la route a évolué. Le « sens interdit sauf vélo » est devenu la règle pour les voies à moins de 30 km/h. C'est désormais l'interdiction éventuelle et non l'autorisation qui doit être précisée sur les panneaux.

Hors agglomération, la circulation des engins de déplacement personnel motorisés est **interdite**, sauf sur les voies vertes et les pistes cyclables.

Si vous ne respectez pas ces obligations, vous risquez des amendes pouvant aller de 35 € à 1500 €, avec des peines complémentaires possibles (suspension de permis de conduire, immobilisation, confiscation).

Si les équipements obligatoires permettent de prévenir un certain nombre de dangers, force est de reconnaître qu'ils n'assurent pas une protection optimale. Les utilisateurs de trottinette électrique sont particulièrement vulnérables en cas de chute ou de collision. Mieux vaut donc compléter sa panoplie avec des équipements supplémentaires tels que casque, gants mais aussi genouillères, coudières ou plastron. Un éclairage supplémentaire est aussi recommandé.

IL EST AUSSI RAPPELÉ AUX CONDUCTEURS QUE :

- Il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou de stupéfiants.
- Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- L'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps.
- Il est interdit de pousser ou tracter une charge ou un véhicule
- Il est interdit de se faire remorquer par un véhicule.
- Vous devez vous vêtir d'un équipement rétro réfléchissant en dehors de l'agglomération et en agglomération en cas de circulation la nuit ou de visibilité insuffisante la journée.
- Votre engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux.
- Vous devez circuler avec les feux de position (avant et arrière) de jour comme de nuit.
- Il est interdit de conduire un EDPM à moins de 14 ans.
- La vitesse maximale autorisée est de 25 km/h.



En cas de contrôle vous devez présenter une assurance propre à votre engin de déplacement et apposer la vignette.

DOSSIER SPÉCIAL
à retrouver en
audio-description !



65
arrêts de bus
accessibles

57
offres d'accueil
dans le cadre
du Duo Day
en 3 éditions

11
structures
partenaires du
prochain festival
Osons la Fête !

À LA UNE

2025, année vitréenne de l'inclusion

**Derrière ce que vous affirmez comme impossible...
Nous voulons toujours le voir comme un possible !**

À l'occasion des 20 ans de la loi Handicap, la Ville de Vitré se mobilise ! L'inclusion sera le fil rouge de l'année avec de nombreux événements et une ambition renouvelée de faire de Vitré une ville accessible à tous !

11 millions de Français porteurs d'un handicap !

Il pourrait être ajouté ceux qui en ont un temporairement, ainsi que les personnes vieillissantes qui perdent petit à petit mobilité et acuité des sens. Presque 20% de la population, potentiellement près de 4 000 Vitréens...

Qui peut vraiment croire qu'il n'est pas et, surtout, ne sera jamais concerné ?

Qui peut encore croire que cela ne mérite pas notre attention et notre mobilisation ?

C'est aussi une question de respect et de considération, c'est de l'humain tout simplement.

Et que dire de toutes les personnes qui sacrifient leur vie professionnelle ou leur quotidien pour aider chaque jour un membre de leur famille touché par le handicap, parfois sans aucun répit quand le handicap est trop lourd ?

Derrière ces réalités qui peuvent paraître bien sombres, se dresse en fait un merveilleux horizon d'espoirs !

Espoir d'enfin voir notre société s'unir malgré nos différences. Espoir que chacun comprenne que la différence n'est pas un obstacle mais une chance d'enrichissement mutuel. Espoir que tout ou presque soit accessible à tous. Espoir que demain on ne parle plus d'inclusion des personnes handicapées, mais qu'on le vive naturellement et quotidiennement.

Merci de prendre le temps de lire ce dossier qui vous parle de ce que nous faisons sur le territoire pour tendre vers ce merveilleux objectif.



Anne Bridel
Maire-adjointe à
l'inclusion et la santé

INCLUSION

La Ville de Vitré pleinement engagée avec ses partenaires pour une ville plus inclusive



La Ville n'a pas pour mission de soigner les corps ni de gérer des équipements spécialisés. Pour autant, elle est responsable, quotidiennement, des personnes dont la mobilité ou les sens sont diminués. La Ville de Vitré doit veiller à l'accessibilité de sa voirie, de ses espaces publics et bien sûr de ses bâtiments et services publics.

Pour ce faire, elle a la chance de pouvoir s'appuyer sur un tissu de structures dynamiques et des professionnels compétents et engagés. En s'appuyant sur la Commission Communale Pour l'Accessibilité (voir page 16) et sur l'expertise de terrain des usagers, la Ville s'adapte d'année en année.

Ces dernières années, les trottoirs ont été dégagés d'obstacles et de voitures, les trottoirs abaissés comme lors de la requalification de la rue Garegeot, sans oublier la mise en place de dalles podotactiles et de zones de rencontre. Le bénéfice de ces aménagements va au-delà des personnes handicapées et améliorent le confort et la sécurité des personnes âgées, des enfants, des poussettes, des mobilités douces...

Les bâtiments communaux se mettent aux normes

En 2005, la loi Handicap a prévu la mise en accessibilité de l'ensemble des établissements recevant du public sous 10 ans. Afin de permettre aux collectivités, dont le patrimoine bâti peut être très important, de programmer un plan pluriannuel de travaux un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a été mis en place. La Ville s'est engagée sur 9 ans pour réaliser l'ensemble des travaux de mise en conformité. Avec l'installation, au printemps prochain, d'une nouvelle signalétique sur les bâtiments municipaux, l'ensemble des travaux auront été menés à bien. 2025 marquera donc la fin de l'Ad'AP de la Ville de Vitré faisant d'elle l'une des collectivités en pointe dans le département.

Une communication adaptée

Depuis 2023, un nouveau service nommé ACCEO permet à chaque personne sourde, malentendante, sourdaveugle ou aphasique de venir non accompagnée faire ses démarches et ses demandes. Tous les services d'accueil de la Ville sont équipés de cette application et des outils informatiques nécessaires. Cette plateforme permet l'intervention d'un opérateur-relais spécialisé dans l'accompagnement de ces publics (interprètes en langue des signes, codeurs en langue parlée complétée, transpositeurs) pour traduire l'échange dans les deux sens.



+ d'infos sur le service ACCEO



La Ville sonorise aussi des parties de certaines publications (édito du magazine, Rapport annuel sur l'Accessibilité) et réfléchit à la transcription en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) de certains documents pour l'inclusion des handicaps cognitifs. Le Centre culturel Jacques-Duhamel, en plus de traduire en langue des signes française sa présentation de saison, propose aussi de plus en plus de spectacles adaptés. Sur le territoire, la médiathèque de Vitré ou encore le cinéma Aurore proposent aussi de nombreuses ressources.

L'inclusion des personnes handicapées dans la vie de la cité

Des opérations de vote fictives mais en conditions réelles sont régulièrement organisées pour encourager la citoyenneté des personnes empêchées. Chaque année, la Ville s'engage très fortement dans le Duo Day et dans l'accueil en stage de personnes handicapées. En 2024, le Duo Day a permis à 18 personnes de venir en immersion une journée dans les services de la Ville, tous mobilisés. Un Duo Day inversé a aussi été proposé avec l'ESAT le 27 février dernier afin de permettre à des agents de partager le quotidien professionnel de personnes handicapées.



En matière d'éducation, la Ville est en permanence attentive à l'accueil des enfants porteurs de handicap, soutenue par un groupe de travail « école inclusive » dont les propositions sont notamment formulées dans le projet éducatif territorial. Une vingtaine d'AESH (Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap) sont répartis sur les 4 écoles primaires publiques et les partenariats sont nombreux avec l'IME L'Étoile et l'association Loisirs Pluriel. L'offre sportive se concrétise par des créneaux réservés aux structures spécialisées dans les équipements sportifs ou la mise en place de jeux et équipements adaptés comme récemment à Maison-Rouge.

Enfin, la Ville se veut fédératrice des énergies locales pour co-organiser des événements favorisant la découverte de sports ou activités adaptés et pour proposer un festival « Osons la fête ENSEMBLE » dont la dénomination parle elle-même de l'objectif de mixité des publics et du plaisir de vivre ensemble. Après le succès de la première édition en 2024, elle sera de retour le 13 juin prochain (voir programme page 17).

L'ADAPEI, Fileas ou encore Strata'GEM pour n'en citer que quelques-unes sont des structures partenaires sur lesquelles la Ville peut s'appuyer régulièrement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Handicap vient de l'anglais « hand in cap » qu'on traduit par main dans la casquette.

L'origine vient d'une pratique anglaise du XIX^{ème} siècle où un médiateur proposait une somme complémentaire dans un chapeau pour rééquilibrer la différence de valeur entre deux articles troqués. Il s'agissait de rééquilibrer l'échange pour plus d'équité. Le terme est passé dans le monde du sport (golf notamment) pour désigner un désavantage entre participants pour rééquilibrer la compétition. Le sens médical que nous connaissons date des années 1950.

La notion d'équité et d'équilibre à retrouver est donc au cœur même du mot « handicap ».

La commission communale pour l'accessibilité

Quésaco ?

La commission communale pour l'accessibilité (CCPA) est une instance extra-municipale créée en juin 2022, qui est l'outil d'analyse et de propositions concernant le quotidien des personnes porteuses de handicap dans notre ville. Elle recueille toutes les informations relatives aux difficultés rencontrées par les personnes concernées, recherche des solutions qu'elle soumet à la municipalité. La concrétisation de ce travail se matérialise soit dans des travaux, de l'achat de matériels ou de dispositifs, des actions de sensibilisation du grand public ou d'accompagnement des personnes handicapées, des animations

pour promouvoir le vivre ensemble... Ces travaux sont menés en lien avec les acteurs professionnels du territoire, dans une optique réaliste, pragmatique, mais volontariste.

Composition

La Commission est composée de 3 élus municipaux, 3 professionnels de structures d'accueil de personnes handicapées et de 3 citoyens vitréens concernés.

Elle est présidée par Anne Bridel, maire-adjointe à l'inclusion et la santé.

L'élue et la commission appuient leur action avec l'aide d'un chargé de mission à mi-temps.

Missions

Ses missions sont définies par le Code général des collectivités territoriales qui prévoit des missions obligatoires qui visent à établir l'état de l'accessibilité sur le territoire (bâtiments, voiries, transports, logements...). Elle établit ainsi un rapport annuel de ses constats présenté en Conseil municipal et transmis au Préfet. Au-delà de ces missions obligatoires, la commission a élaboré un plan d'actions 2023-2025.

Retrouvez l'ensemble de ces documents sur le site de la Ville :

<https://www.vitre.bzh/inclusion>

Le Centre culturel Jacques-Duhamel s'engage !

La Ville de Vitré est accompagnée depuis deux ans par la Direction Régionale des Affaires Culturelles dans le cadre du programme « Culture et Handicap » afin de financer le plan d'action pour une meilleure accessibilité de la saison culturelle. Claire Meneguzzer, administratrice du CCJD et Lise Presse, médiatrice culturelle, nous expliquent tout !

Qu'est ce que le CCJD met en place pour favoriser l'inclusion ?

De nombreux projets sont menés ! C'est une thématique transversale qui nous oblige à questionner l'ensemble de nos pratiques : accessibilité du bâtiment, signalétique, communication, adaptation des spectacles mais aussi la programmation elle-même en faisant une part plus importante aux artistes en situation de handicap.

Le préalable a été de mener un diagnostic complet et de former l'ensemble des agents du Centre culturel l'accueil des publics en

situation de handicap et à la conception de parcours adaptés. Plusieurs dispositifs ont été mis en place ces dernières années : plateforme PMR pour les concerts debout, visites tactiles des décors, spectacles en audiodescription ou/et surtitrés, achat de boucles magnétiques ou encore traduction en langue des signes de la présentation de saison. Nous essayons de prendre en compte un maximum de situations de handicap différentes.

Avez-vous des actions de prévues dans les prochaines semaines ?

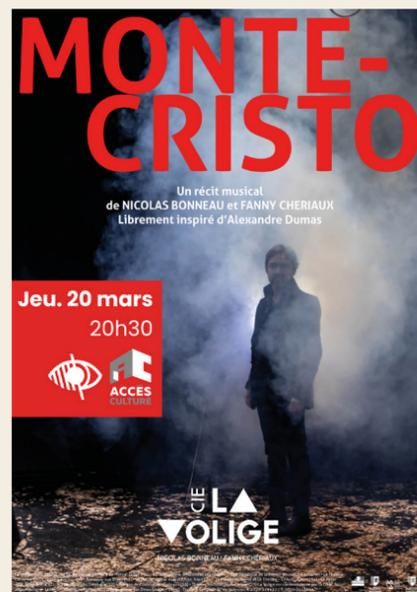
Nous proposons cette saison deux spectacles en audiodescription pour les personnes malvoyantes et aveugles. Après *Les Gracitutes* en janvier, nous accueillerons *Monte-Cristo* le 20 mars. Environ une vingtaine de places sont réservées spécifiquement pour l'audiodescription. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la billetterie.

Qu'est ce qui vous motive dans cette démarche ?

L'accès à la culture est, pour tous, un droit fondamental. Nous souhaitons qu'un maximum de personnes franchissent les portes du Centre

culturel et un handicap ne devrait jamais être un frein.

En tant que service public, rendre les spectacles accessibles au plus grand nombre est évidemment au cœur de nos missions et dépasse la question du handicap. La route vers une société plus inclusive est longue et complexe mais elle est essentielle et passionnante !



2025... on n'a pas tous les ans 20 ANS !

Le 11 février 2025, plus de 170 personnes étaient présentes au Centre culturel pour fêter les 20 ans, jour pour jour, de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite « loi Handicap ». Un texte fondateur qui a permis de faire rentrer le handicap dans le droit français et de favoriser l'accès à l'autonomie des personnes handicapées ainsi que l'adaptation de notre société au handicap.



Un programme spécial tout au long de l'année !

Après un début d'année riche de propositions au Break avec l'exposition « **Visions du monde** » présentée en janvier par l'APF – France Handicap 35 et l'association étudiante Révélateur et le « **Procès du handicap** » action d'éloquence proposée par les jeunes d'Ecclésià le 25 janvier dernier, ne manquez pas nos prochains rendez-vous !

- Les 10 et 11 mars / Les **Paradays** organisés par le service des Sports de la Ville à destination des écoles primaires pour découvrir des sports et activités adaptés et sensibiliser ainsi les enfants à différentes formes de handicap.
- Du 28 au 30 mars / la 8ème édition de **Tech InnVitré**, au Centre culturel Jacques-Duhamel, portée par Vitré Communauté et qui posera cette année un accent particulier sur le potentiel du numérique en matière d'accessibilité.

- Du 25 au 27 avril / **Les Sportivales** avec un volet inclusion renforcé
- Le jeudi 22 mai / 2ème édition de la **Journée multisports adaptés** à la base nautique de Haute-Vilaine portée par Vitré Communauté, l'Adapei et la Ville de Vitré avec plus de 400 personnes présentes venues des établissements d'accueil de personnes porteuses de handicap ou de personnes âgées, des associations, des écoles.
- Le Vendredi 13 juin de 14h00 à 23h30 / 2ème édition du **festival « Osons la fête ENSEMBLE »** au Square des Bénédictins. Ateliers, démonstrations, théâtre, danse et concerts le soir !
- Du 7 au 10 juillet / **La Caravane du sport** reposera ses valises et ses activités en partie adaptées dans les quartiers de Vitré.

Nous vous donnons rendez-vous dans un prochain numéro de Regards pour découvrir le programme du deuxième semestre !

La web-radio de la ville, KOZ Média Vitré,

proposera également une série d'émissions en partenariat avec Fileas. Un beau projet pour permettre à des personnes en situation de handicap de construire, tourner et monter une émission de radio de A à Z ! À retrouver très prochainement sur toutes les plateformes.

@koz_media_vitre



Pour les 20 ans d'âge de la loi mahagnerie, la Ville de Vitré croche deden ! L'inclusion sera la trame tissée long l'année o bel e ben d'arivements qe n-i ara come un raission a l'aveuille e eune nouvelle verdée de "Osons la Fête". La Ville paise vrai vraiment den l'inclusion de toutes les mahagneries en-mêle le monde e ragroue des etrariérs tant q'i n-en faot den la consultée rapport a l'aperchanvitè.

Ti-kêr Gwitreg a fell dezhañ reiñ an ton evit 20 vloaz al lezenn evit an dud nammet ! An enlakaat e vo linenn-stur ar bloavezh hag ur bern abadennoù a vo, evel ur pred e-giz tud dall hag « Osons la Fête » adarre. Engouestlet eo an Ti-kêr da vat evit degemer an nammidi er gevredigezh, ha klask a ra bodañ ar muiañ ar gwellañ a gevelerien er bodad monedusted.

Conseil municipal express

Séance du 16 décembre 2024

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Revalorisation tarifs communaux

Les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité les propositions de revalorisation de certains tarifs communaux pour l'année 2025. Cette revalorisation concerne les tarifs d'occupation du domaine public (mise en place de terrasse de café ou restaurant, occupations diverses du domaine public, droits de places des marchés et droits de voirie, et concessions cinéraires et funéraires.

À titre d'exemples :

- Le prix du m² pour l'installation d'une terrasse extérieure de café ou restaurant du 1^{er} janvier au 31 décembre passe de 41 € en 2024 à 43 € en 2025.
- Le prix d'une concession funéraire pour adulte d'une durée de 50 ans passe de 1158 € en 2024 à 1215 € en 2025.

RESSOURCES HUMAINES

Forfait Mobilités durables

La Ville de Vitré met en place le « Forfait mobilités durables ». Ce dispositif, d'abord instauré dans le secteur privé a pour objectif d'encourager les travailleurs à recourir davantage aux modes de transport durables pour la réalisation des trajets domicile-travail. Le code du travail prévoyant également la possibilité pour l'employeur public de verser un « forfait mobilités durables », cette action sera déployée pour les agents de la Ville de Vitré qu'ils soient, titulaires, stagiaires, contractuels de droit public et de droit privé. Sont concernés les déplacements réalisés par les agents :

- avec leur vélo ou vélo à assistance électrique personnel,
- à l'aide d'un engin de déplacement personnel motorisé, à condition qu'il soit équipé d'un moteur non thermique ou d'une assistance non thermique (trottinettes, mono-roues, gyropodes, hoverboard, etc.),
- en covoiturage, en tant que conducteur ou passager,
- en recourant à un service de mobilité partagée : les services de location ou de mise à disposition en libre-service de véhicules non thermiques, les services d'autopartage de véhicules à faibles ou très faibles émissions

Le montant annuel est fixé à :

- 100 € lorsque l'utilisation du moyen de transport éligible est comprise entre 30 et 59 jours,
- 200 € lorsque l'utilisation du moyen de transport éligible est comprise entre 60 et 99 jours,
- 300 € lorsque l'utilisation du moyen de transport éligible est d'au moins 100 jours.

ÉDUCATION

Subventions voyages scolaires

Les élus valident l'attribution des subventions versées aux établissements d'enseignement secondaire (collèges et lycées, privés ou publics) dans le cadre de l'organisation de voyages scolaires. Le montant de la subvention est de 8€ par élève pour un séjour en France et 10€ par élève pour un séjour à l'étranger. Ces subventions allouées par la Ville sont une aide afin de permettre aux établissements d'enseignement secondaire de Vitré d'organiser ce type de voyage pouvant favoriser la réussite scolaire et offrant la possibilité aux élèves d'approfondir leur culture et leurs connaissances.

Séance du 27 janvier 2025

FINANCES

Débat d'orientations budgétaires

Le conseil municipal prend acte, en date du lundi 27 janvier de la tenue du débat d'orientation budgétaire et de la présentation du rapport d'orientation budgétaire. En effet, il doit être examiné et débattu en conseil municipal, préalablement à l'examen du budget primitif afin :

- d'apporter une information sur la situation financière
- d'annoncer les perspectives budgétaires,
- de discuter des orientations et priorités à inscrire au budget primitif.

Révision tarifs camping

Les membres du conseil municipal ont décidé de poursuivre l'évolution des tarifs de camping municipal en révisant ceux-ci sur la base d'une augmentation de 5% par rapport aux tarifs actuellement en vigueur avec un arrondi à la dizaine de centime supérieure (hors taxe de séjour). Cette augmentation prend effet à compter du 1^{er} mars 2025.

AFFAIRES FONCIÈRES

Acquisition local

Les membres du Conseil Municipal ont approuvé l'acquisition des locaux situés au

34 bis rue de Beauvais à Vitré, appartenant à la société Terre de Marins pour un prix de 580 000 €. Cette acquisition a lieu afin de permettre l'installation d'une maison de santé. En effet, la Ville de Vitré souhaite implanter une maison de santé afin de dynamiser l'offre de soins sur le territoire et pour cela, il est indispensable de mettre en place des conditions favorables à l'installation de professionnels de santé, notamment des généralistes pour répondre aux besoins de la population.

ÉDUCATION

Convention AESH

La Ville de Vitré conclut une convention avec la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale afin de permettre aux 3 Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) intervenant au sein des écoles Pierre Lemaître et La Hodeyère d'intervenir également sur le temps méridien. Cette intervention favorise l'inclusion sur les temps d'accueil périscolaire et répond à la nécessité d'accompagnement d'enfants à besoins particuliers et de continuité éducative.

CULTURE

Tarifs des boutiques des musées

Le musée du Château de Vitré et le musée du Château des Rochers-Séviégné sont dotés chacun d'une boutique attenante à l'accueil des sites. Afin d'accompagner la forte progression de la fréquentation des musées, l'offre proposée en boutique va être enrichie en restant en accord avec les grandes thématiques et en proposant, si possible des produits d'artisans locaux et/ou en circuits courts. Les membres du conseil ont donc approuvé les tarifs de ces nouveaux articles ainsi que l'évolution des prix des articles déjà en vente. À titre d'exemples, un imagier de Vitré, des drapeaux de Vitré ainsi qu'un jeu de plateau seront maintenant proposés à la vente.



LE MAIRE VOUS RÉPOND

Est-il prévu une remise en état du souterrain de la gare ?

Oui, la remise en état du souterrain de la gare est bien prévue ! La Ville de Vitré est pleinement engagée dans ce projet essentiel pour les mobilités. Dans les prochaines semaines, nous signerons une convention d'engagement avec la SNCF et la Région Bretagne afin de lancer la phase opérationnelle de sa rénovation qui se déroulera sur plusieurs années.

Avec 1 million de voyageurs en 2024 et un trafic appelé à doubler d'ici 10 ans, nous nous mobilisons aux côtés de nos partenaires pour garantir un accès sécurisé, moderne et fonctionnel à la gare. Cette réhabilitation est une priorité pour accompagner l'essor de notre territoire et améliorer le quotidien des usagers.

Mon enfant rentre à pied de l'école et j'aimerais qu'il puisse bénéficier du dispositif de visibilité que propose la Ville. Quelles sont les démarches à mener ?

La sécurité de nos enfants est une priorité à Vitré. Depuis début 2023, la Ville met à disposition des chasubles haute visibilité pour les jeunes écoliers. Ce dispositif vise à accompagner les mobilités actives et permettre aux enfants de circuler sereinement à pied ou à vélo, en dehors des seuls pédibus et vélobus.

Pour en bénéficier, il suffit d'en faire la demande auprès de la police municipale ou de la gendarmerie. Les écoles disposent également de ces chasubles et peuvent les distribuer sur simple demande. Nous encourageons vivement cette initiative afin de renforcer la visibilité et la sécurité des plus jeunes sur le chemin de l'école.



Pour nous faire parvenir vos questions, propositions, vous pouvez compléter le coupon ci-dessous et l'envoyer à : Mairie de Vitré - Cabinet du Maire - 5 place du Château - 35500 Vitré ou par messagerie à contact@mairie-vitre.fr

Votre question, votre suggestion...

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vos coordonnées afin que nous puissions vous répondre directement.

NOM
PRÉNOM
ADRESSE
.....
.....
COURRIEL
TÉL.

PROGRAMME

LA SAISON CULTURELLE 2024 – 2025 TOUCHE BIENTÔT À SA FIN.
UNE PROGRAMMATION RICHE EN DÉCOUVERTES, EN ÉMOTIONS ET MOMENTS PARTAGÉS. NOUS VOUS INVITONS À DÉCOUVRIR LA PROGRAMMATION PRÉVUE JUSQU'À FIN AVRIL : THÉÂTRE, DANSE, CONCERT, IL Y EN A POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUS LES ÂGES !

MARS



**Vendredi 14
au dimanche 16**

**6^{ème} ÉDITION
FESTIVAL
DU THÉÂTRE
AMATEUR**

Vendredi 14 mars

19h30 • **Tous mes rêves partent de Gare d'Austerlitz** •
Théâtre de la poursuite (Auditorium Mozart)

21h • **L'hôpital des bras cassés** •
Montreuil sur les planches (Le Théâtre)

Samedi 15 mars

14h30 • **Thé à la menthe ou t'es citron ?** •
Les Sans clocher (Le Théâtre)

16h15 • **Corps de femmes** • Relie Délie (Salle Louis Jovet)

17h • **La furie des mers** • La Voix Libre (Auditorium Mozart)

18h30 • **Corps de femmes** • Relie Délie (Salle Louis Jovet)

20h • **Ali Baba** • La Canopée (Le Théâtre)

Dimanche 16 mars

14h30 • **Tabous et bienséance** • Dolce Vita (Auditorium Mozart)

16h • **L'amour dans tous ses états** •
Les comédiens du dimanche (Le Théâtre)

17h30 • **Le temps d'un été** •
Les comédiens du dimanche (Le Théâtre)

TARIF 4 € / SPECTACLE*

*Entrée libre sur réservation pour Corps de femmes.

Accès salle théâtre et salle Louis Jovet : 2 rue de Strasbourg.
Accès Auditorium Mozart : 6 rue de Verdun

Billetterie en ligne : www.vitre.bzh

Au guichet : du mardi au vendredi de 13h30 à 18 h.
Le samedi de 10h à 12h30 (hors vacances scolaires)



Jeudi 20

MONTE-CRISTO

Un récit musical librement adapté du roman d'Alexandre Dumas.

Edmond Dantès, jeune marin de dix-neuf ans, débarque à Marseille pour s'y fiancer le lendemain avec la belle Catalane Mercédès.

Trahi par des « amis » jaloux, il est dénoncé comme conspirateur bonapartiste et enfermé dans une geôle du château d'If, au large de Marseille. Après quatorze années d'emprisonnement, il réussit à s'évader et entreprend alors de se venger méthodiquement de ceux qui l'ont accusé à tort...

L'art des séries, si prisées dans nos foyers, ne date pas d'hier. En 1844, Dumas entamait la publication du roman feuilleton Le Comte de Monte-Cristo demeuré mythique.

Avec un talent exceptionnel, les comédiens et musiciens revisitent ce monument sur le mode d'un palpitant polar radiophonique à regarder. Ce feuilleton aux allures « tarantinesques » et « morriconiens », mêle satire sociale et élans romanesques.

Le spectateur succombe avec le héros aux jouissances sans limite de la vengeance.

• **Théâtre**
• **20h30**

AVRIL

Samedi 5

LES CARNETS DE CERISE

Un spectacle pour toute la famille qui mêle théâtre, musique et vidéo pour donner vie à la bande dessinée d'Aurélie Neyret et Joris Chamblain.

« *Moi, Cerise ! J'ai dix ans et demi et mon rêve, c'est de devenir romancière. Et mon truc à moi pour raconter des histoires, c'est d'observer les gens, imaginer leur vie, leurs secrets...* ».

Cerise vit seule avec sa mère. Dans son journal intime, elle cherche à percer le mystère des adultes. Ses enquêtes l'amènent à découvrir une partie d'elle-même et font voyager les spectateurs entre humour et émotions.

L'adaptation se veut fidèle à l'œuvre originale : universelle, exigeante, belle et sans moralisme. Au-delà des aventures de Cerise, le spectacle est un récit initiatique qui pose la question de la résilience après la perte d'un être cher, ici le papa de Cerise, traitée avec beaucoup de délicatesse.

Les dessins d'Aurélie Neyret et le scénario de Joris Chamblain prennent vie d'une manière nouvelle, offrant aux spectateurs une immersion inédite dans l'univers de Cerise.

• **Programmation jeune public – BD concert / théâtre**
• **15h30**



Jeudi 24

LES GROS PATINENT BIEN

• **Cabaret de carton**
• **20h30**



Mardi 29

ÉDÈNE

Édène veut écrire un chef-d'œuvre mais pour pouvoir vivre, Édène travaille à la blanchisserie de l'abattoir. Personne ne croit qu'Édène puisse écrire un chef-d'œuvre. Ses colocataires et collègues qui ne comprennent pas bien l'intérêt de s'épuiser à écrire alors que le travail est déjà si dur, préparent leur première grève. Rose, dont elle est amoureuse, et ses amies ne pensent pas qu'on puisse s'improviser artiste sans avoir jamais ou presque fréquenté l'art. Pourtant, malgré la fièvre, la fatigue et les dettes, malgré les tendinites et le mépris, Édène écrit.

Fortement inspirée par Martin Eden, le roman de Jack London qui a bercé son adolescence, Alice Zeniter veut interroger l'étrangeté que constitue un désir d'écriture ou de création lorsqu'il naît dans un milieu social où il est exceptionnel. Le plateau sera à la fois le lieu du travail à la chaîne, de la manipulation du linge ensanglanté et des visions de l'écriture. Il sera aussi le ring sur lequel se livre une lutte des classes cruelle au sein même de la relation amoureuse. Est-ce qu'on peut aimer/comprendre quelqu'un d'une classe radicalement éloignée de la nôtre ?

• **Théâtre**
• **20h30**



Centre culturel Jacques Duhamel
2 rue de Strasbourg, Vitry
T. 02 23 55 55 80
ccjd@mairie-vitre.fr

+ d'infos sur
notre nouveau
site → vitre.bzh



Liste Vitré, solidaire et écologique

Vitré : terre de cultures.

Le pays de Vitré est riche de son patrimoine qu'il faut soutenir et préserver : son architecture, ses paysages mais aussi son patrimoine immatériel à travers le gallo, ses traditions et son Histoire.

Nous avons également la chance d'avoir sur notre territoire une médiathèque, une artothèque, un office du Tourisme, une Maison des Cultures du Monde et un conservatoire d'art et de musique en cœur de ville. Comment rendre cette offre accessible et ouverte à tout le monde, quelque soit son origine sociale ou géographique ?

Le renforcement du partenariat et la coordination des acteurs culturels à l'échelle de Vitré communauté nous semblent essentiels. De même, le manque de bénévoles dans les associations implique que la ville soutienne davantage logistiquement les initiatives locales comme, par exemple, les jeudis de l'été. D'autres événements existent aux beaux jours tels que le festival des Gais Lurons, les Fanfarfelues, le Don Jigi Fest et les Sportivales mais les commerces du centre-ville souffrent du manque d'animations et de culture tout au long de l'an-

née. Nous déplorons ainsi la disparition de la galerie d'art qui offrait la possibilité à toutes et tous d'avoir accès gratuitement à des expositions. De nombreux artistes locaux cherchent aussi à pouvoir exposer leurs œuvres et parfois demeurent sans réponse de la Mairie. Pourtant, nous avons tant de murs dans nos espaces publics à animer et à faire vivre ! Pendant les fêtes de fin d'année, pourquoi ne pas créer plus de partenariats entre les associations locales et le conservatoire pour animer nos rues et notre marché de Noël ?

Les tiers-lieux sont une autre façon de faire vivre la culture au plus près des habitants, dans les quartiers. Plutôt que la construction frénétique de logements, préservons des espaces pour la culture. L'expérience d'urbanisme transitoire au monastère Saint Nicolas a démontré comment des artistes, artisans, associations culturelles et commerçants pouvaient travailler en synergie. L'accès à la culture passe aussi par l'offre de services de mobilité et la proximité des lieux culturels. Par exemple, alors que d'autres lieux auraient été possibles proches du centre-ville, nous déplorons le choix de l'actuelle majorité d'avoir dépla-

cé le cinéma en périphérie sans solution de transport en commun et de cheminements cyclables et piétons sécurisés.

Enfin, la culture est vectrice de lien social. La médiation culturelle est un formidable outil pour rapprocher les habitants de l'offre de qualité du conservatoire. Il serait possible d'aller plus loin en associant les habitants au choix des spectacles proposés au centre culturel, au développement d'actions dans les quartiers, en restaurant des résidences d'artiste dans les écoles... Pour cela, notre méthode consiste à mettre tous les acteurs de la culture autour de la table pour coconstruire un véritable projet culturel pour notre territoire.



Carine POUESSEL et Erwann ROUGIER

elus@vitre-solidaire-ecologique.fr
www.vitre-solidaire-ecologique.fr

Liste Vitré au coeur

Chères Vitréennes, chers Vitréens, face aux défis majeurs que traverse notre système de santé, la Ville de Vitré agit avec détermination pour garantir à chacun un accès rapide et de qualité aux soins. Nous savons que la santé est une priorité absolue, et c'est avec cette conviction que nous avons engagé des actions concrètes et rapides pour répondre aux attentes des professionnels et des habitants.

Une Maison de Santé Pluridisciplinaire pour Vitré

Les 9 décembre 2024 et 3 février 2025, nous avons invité plus de 150 professionnels de santé afin d'échanger sur notre projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP). Leur retour est clair : l'initiative est nécessaire et plusieurs d'entre eux se montrent d'ores et déjà intéressés.

Après concertation, le site de l'ancien Terre de Marins (ex-Coudemail) dans le quartier Beauvais a été validé par les professionnels comme l'emplacement idéal. Ce choix est stratégique : proche du centre-ville et de la gare, bien desservi par les transports en commun, entouré d'établissements scolaires et de quartiers résidentiels, il offre un cadre attractif pour les jeunes professionnels de santé. La Ville de Vitré en a fait l'acquisition début février, marquant ainsi une avancée majeure dans ce projet structurant.

Le 10 mars 2025, nous soumettrons en conseil municipal une délibération visant à lancer dans les meilleurs délais une consultation pour le mandat de représentation en vue de la construction de la MSP. Par ailleurs, pour accélérer la mise en œuvre de ce projet, une maison de santé transitoire ouvrira dès juin 2025 à proximité, rue de Beauvais. Cette structure temporaire accueillera déjà des professionnels et réservera des espaces pour de nouveaux médecins, amorçant ainsi la dynamique de la future MSP.

Un hôpital renforcé et modernisé

Nous réaffirmons notre soutien sans faille à l'hôpital de Vitré. L'engagement de la Ville est total pour assurer son développement et sa modernisation. L'enveloppe budgétaire est actée, et nous appelons à un démarrage rapide des travaux.

Lors de la venue de la Directrice Générale de l'ARS le 11 décembre 2024, nous avons obtenu des avancées concrètes. Suite à cette rencontre, j'ai adressé un courrier à l'ARS Bretagne pour demander la définition d'objectifs chiffrés, en collaboration avec le CH de Vitré, afin de confirmer que le plan d'efficience répond aux attentes et ainsi débloquer l'autorisation pour l'ensemble du programme d'extension-restructuration.

Sur le terrain, les signes sont encourageants : l'activité hospitalière connaît une augmentation notable, tant aux urgences qu'en médecine et chirurgie. De nouveaux recrutements permettent aujourd'hui de renforcer les équipes médicales au sein de différents secteurs d'activité, comme en gériatrie en ce début d'année. L'hôpital de Vitré développe également ses coopérations avec le CHU de Rennes dans différentes spécialités, comme en urologie et chirurgie orthopédique par exemple, afin de garantir une offre de soins toujours plus complète et accessible.

Un engagement total pour la santé des Vitréens

Nous avançons avec sérieux, rapidité et détermination pour garantir un accès aux soins à toutes et tous. Ce combat est une priorité absolue, et nous continuerons à mobiliser tous les moyens nécessaires pour assurer la pérennité et le développement des infrastructures de santé sur notre territoire.

Soyez assurés que nous sommes pleinement engagés pour votre bien-être et celui de vos proches.

Pierre Léonardi, Maire de Vitré

Anne Bridel, Adjointe à la santé et à l'inclusion

Bruno Linne, Conseiller municipal

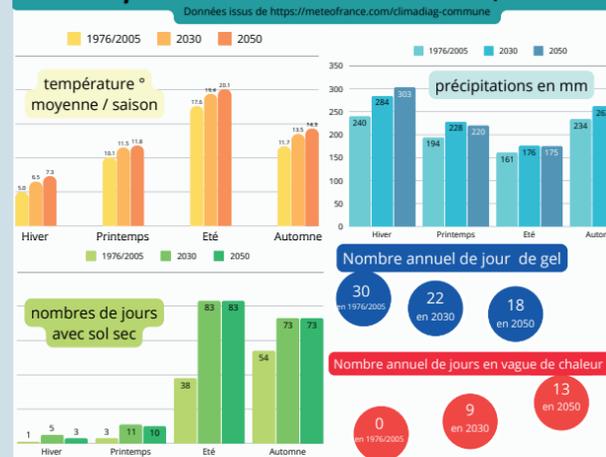
Liste Avec Vitré

S'il est important de lutter contre le changement climatique, il est aussi fondamental aujourd'hui d'en anticiper les impacts et de s'adapter à ses conséquences.

Sécheresse de l'été 2022, précipitations en juillet/août 2024, inondations de janvier 2025... **Le climat à Vitré est perturbé.** Ce sont des conséquences directes du dérèglement climatique. Nous le constatons depuis plusieurs années, dans nos rues, nos jardins et espaces verts. + 4°C pour un îlot de chaleur urbain à Vitré !



A quoi s'attendre en 2030 et 2050, à Vitré ?



Quelques exemples d'actions concrètes à mener :

- Végétaliser les toits terrasses et les façades des bâtiments et les îlots de chaleur
- choisir des matériaux climato compatibles comme le bois et avec un albédo élevé comme le blanc
- désimperméabiliser les sols des parkings et des routes
- Isoler les bâtiments publics
- Produire notre propre énergie grâce au solaire et à l'éolien
- limiter l'emprise de la construction au sol - Respecter le ZAN et Préserver l'AVAP
- faciliter les transports doux

Credits photos : acti.fr
Nadège LE FLOCH Nicolas KERDRAON **Avec Vitré** www.avec-vitre.fr

ÉTAT CIVIL

DU 3 DÉCEMBRE 2024 AU 4 FÉVRIER 2025

NAISSANCES

- Tylio CLAIRET BÉZARD
- Liam RAVENEL
- Junior TOURÉ
- Aboudou-hramane
- Maël GUIMPIER
- Eden LEPRINCE
- Céleste MOUSSON

DÉCÈS

- Elisabeth BLANCHET ép GENESLAY
- André FERRON
- Gisèle MADELINE ép PASQUET
- Denise ROUSSEL vve TRÉBON
- Madeleine PASSARD vve DONET
- Bernard BOULET
- Stéphanie BLU ép LEMONNIER
- Bruno THÉBAULT
- Marie-Thérèse MONNERIE ép HALLEUX
- Renée PARAGE ép L'HUISSIER
- Maria GOBARD vve JEULAND
- Denyse MESSU veuve FAUCHEUX
- Roger GÉRARD
- Nelly HERVIEUX veuve VERMEULEN
- Germaine LAMIRAL veuve BLOT
- Germaine JEUSSE veuve GARDAN
- Germaine FOUGÈRES veuve CHEVREL
- Loïc RETHIERS

- Claude MÉRIL
- Marcel JOURDAN
- Pascal SAUVAGE
- Marie-Thérèse PASQUET épouse LEBOUÇ
- Aline ROBINE veuve HARDY
- Marie-Thérèse DOREAU veuve HEULOT
- Martine BONNANT ép PAYSANT
- Denise GUIBOUX veuve DUFAY
- Maurice AUBRÉE
- Yvette ORRIÈRE veuve BOUTROS
- Marcel DÉLÉPINE
- Marc ROBERT
- Jean DELAUNAY
- Suzanne BAILLE veuve AUWERCX
- Simone PRODHOMME épouse GÉNIN
- Chantal BATAIS
- Anick GEORGEAULT veuve CLÉMENT

MARIAGE

- Jimmy DAUPHIN & Noémie GUIMPIER

Secours Catholique :

Une nouvelle action pour lutter contre l'isolement



André Caillet (à gauche) et Claude Javaudin.

Le Secours Catholique de Vitré, fort de plus de 80 bénévoles, mène une variété d'actions solidaires destinées à soutenir les personnes en difficulté. Parmi ses initiatives, l'association propose désormais un nouveau projet : les visites de convivialité, une action ciblant spécifiquement l'isolement social.

Ce projet a vu le jour en 2024, suite à l'analyse des besoins sociaux et au diagnostic « Ville amie des aînés » qui ont mis en lumière un phénomène de solitude, notamment chez les seniors. Le constat a été renforcé par la disparition d'un ancien dispositif similaire à Vitré. Forts de leur expérience et des missions existantes, les bénévoles du Secours Catholique ont donc décidé de répondre à ce besoin par une nouvelle initiative.

Un projet pour briser la solitude

Cette nouvelle mission s'adresse spécifiquement à celles et ceux souffrant de solitude, qu'ils soient ou non en situation de vulnérabilité économique. André Caillet, référent du projet, explique : « L'objectif est de leur apporter une compagnie, un moment de convivialité mais le but

c'est aussi d'essayer de les faire sortir de l'isolement, de les inviter à faire de nouvelles activités ».

Claude Javaudin, bénévole et acteur de cette mission, ajoute : « Ces personnes ont besoin de parler, il faut être à leur écoute et dans l'échange. Mais c'est donnant donnant finalement, on donne du temps mais ça nous apporte aussi beaucoup en retour ».

Des bénévoles engagés pour un soutien personnalisé

Une quinzaine de bénévoles, dont une grande partie a rejoint l'association pour cette mission spécifique, sont aujourd'hui impliqués dans les visites de convivialité. Ils interviennent seuls ou en binômes. Ces visites, qui peuvent avoir lieu chaque

semaine, toutes les deux semaines, ou même mensuellement, sont adaptées aux besoins et disponibilités de chacun, tout en gardant une souplesse. Le bénévolat dure généralement entre une heure et une heure et demie, en fonction des échanges. « S'adapter à chacun, à leurs besoins tout en gardant un cadre c'est vraiment important », précise André Caillet.

Actuellement, une dizaine de personnes bénéficient de ces visites régulières, principalement des seniors, mais pas exclusivement. Les bénévoles sont mis en relation avec les bénéficiaires par le biais des services sociaux, de l'entourage des personnes concernées, ou directement par les intéressés eux-mêmes.

Quelques mois après la mise en place de ce projet, les retours sont positifs « On se sent utile, en restant très humble comme pour toutes les missions réalisées par le Secours Catholique » conclut André Caillet.

→ Vous ou l'un de vos proches souffre de solitude, aimerait recevoir des visites de convivialité ? Habitant Vitré ou aux alentours ?

→ Vous souhaitez vous investir en devenant bénévole ? Jeunes, moins jeunes, actifs ou non, vous avez envie de donner un peu de votre temps en allant à la rencontre d'une personne isolée ?

Faites-le savoir en contactant André Caillet au 06 86 45 13 19 ou le Secours Catholique au 06 82 99 28 44.

AGENDA

et si on sortait ?

Du 10 au 14 mars 2025

PRINTEMPS DE L'EMPLOI

Du 10 au 14 mars 2025, le Printemps de l'emploi revient et propose des animations pour trouver un emploi, une alternance, un stage, un job d'été, ou se reconvertir...

L'opportunité pour tous de découvrir des secteurs d'activités, d'assister à des conférences sur les métiers porteurs, et d'échanger avec les recruteurs locaux !

Toutes les infos sur : <https://vitre-emploi.bzh/>



MARS

Mardi 11

CRÉA PRISE

Un projet d'entreprise ? Rencontrez l'association Initiative Portes de Bretagne lors du forum dédié à l'entreprenariat au parc des expositions de Vitré.

• De 10h à 18h
• 07 85 72 23 71

Mercredi 12

CAFÉ DES PARENTS

Moment chaleureux et convivial pour échanger en toute liberté et sécurité de sa parentalité. Organisé par le Centre Social, à la ludothèque, 1 allée de la Hodeyère

• De 14h30 à 16h
• 02 99 75 29 24

Jeudi 13

CINÉ-DÉBAT

Autour du film documentaire « Ces pleurs qui nous lient ».

Pourquoi un tout-petit pleure ? Comment réagir et comment interpréter ses larmes. Débat guidé par Delphine Théaudin, psychologue clinicienne et organisé par l'Association Vitréenne des Assistantes Maternelles (AVAM) au cinéma l'Aurore, 199 bd de Laval.

• À 20h
• Tarif : 5€ ou gratuit pour les adhérents AVAM et leurs employeurs
• 07 85 23 86 19

Vendredi 14

BISTROT MÉMOIRE

Présentation de la plateforme de répit du Pays de Vitré au Bulle Café & Co. Organisé par l'ADSPV et le CLIC.

• De 14h30 à 16h30
• 02 99 75 84 13 (ADSPV)
• 02 99 74 33 01 (CLIC)

Vendredi 14, samedi 15 et lundi 17

DON DU SANG

Au parc des expositions, vendredi de 12h à 16h30, samedi de 8h30 à 13h et lundi de 14h15 à 18h45. Inscriptions obligatoires sur dondesang.efs.sante.fr

• 02 99 74 72 69

Samedi 15

STAGE DE ROCK ET DE BACHATA

Salle des Promenades, boulevard Louis Giroux, stages niveau intermédiaire de rock de 14h30 à 16h et bachata de 16h à 17h30. Organisé par Danse et Compagnie Vitréenne.

• Tarif : 5€ le stage
• danseetcompagnie@hotmail.com
• 06 28 50 83 86

Samedi 15 et dimanche 16

WEEK-END JEUX DE SOCIÉTÉ

L'association les Score-Pions vous propose un week-end jeux de société à la maison de quartier de maison rouge. Samedi de 14h à 23h et dimanche de 14h à 18h.

• Tarif : 3€ la journée ou 5€ les deux jours
• 06 64 64 08 95

Dimanche 16

FRIPERIE BULLE

Divers articles pour petits et grands : robes, chaussures, accessoires, bavoirs, sweats... 2 rue Clairefontaine. Entrée libre.

Organisée par Bulle Café.
• De 10h30 à 17h
• 09 81 61 67 06

Lundi 17

CUISINE DU MONDE

Atelier proposé en partenariat avec le CLPS. L'occasion de découvrir un plat et un dessert du monde. Chacun participe à l'élaboration du repas qui sera ensuite partagé et savouré ensemble. Organisé par le Centre Social, au centre Jacques-Boyer, 27 rue Notre-Dame.

- De 10h à 14h
- Tarif : 1€/personne
- 02 99 75 29 24

Mercredi 19

ATELIER PARENTS-ENFANTS

Moment privilégié et de partage avec votre enfant autour d'une activité bricolage, cuisine... Sur inscription, 1€/pers. Organisé par le Centre Social, à la maison de quartier de maison rouge, 2 bis allée du mail.

- De 14h30 à 16h
- 02 99 75 29 24

Jeudi 20

MATCH VOLLEY

La Vitréenne Volley (équipe 2), salle B, les Promenades.

- À 20h45
- Gratuit
- 06 01 96 83 64

Du jeudi 20 au mardi 25

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Organisée par la Bourse Vitréenne au Parc des Expositions, hall 1.

- Dépôt : jeudi 20 de 14h à 18h30, vendredi de 9h30 à 16h30
- Vente au public : samedi 22 de 9h30 à 17h30
- Reprise : mardi 25 de 14h à 18h30

Vêtements acceptés : printemps été propres en bon état, non démodés. Enfants à partir de 5 ans et adultes. 11 vêtements par passage et plusieurs passages autorisés.

- 06 73 37 86 48

Vendredi 21

CONCERT GOURMAND

Avec le trio Club Pocket et l'atelier chorale de Sainte-Marie, au centre culturel Jacques-Duhamel à partir de 19h. Organisé par l'APEL Sainte-Marie.

- Tarifs : 16€/adulte et 10€/enfant (repas + concert) et 11€/adulte et 6€/enfant (concert)
- 06 70 95 16 04

Dimanche 23

CONTE SIGNÉ « POMPON »

Valérie Danet raconte l'histoire de Pompon, un oiseau qui vient de perdre sa plus belle plume. Inconsolable, mimi chou, son amie, tentera tout ce qu'elle peut pour l'aider à retrouver le sourire grâce à son chapeau magique. La langue des signes accompagnera ce spectacle pour une expérience visuelle unique. Spectacle pour les 0-3 ans. Organisé par Bulle Café, 2 rue Clairefontaine.

- De 16h à 16h30 (durée 25 min)
- Tarif : 6€/adhérent et 8€/non adhérent
- 09 81 61 67 06

Jeudi 27

MUSICIENS D'ICI, MUSIQUES D'AILLEURS

La Maison des Cultures du Monde vous invite au dernier concert de la saison MIMA 2024-2025 avec huit artistes qui proposeront musiques rythmées et chants passionnés, au centre culturel Jacques-Duhamel, auditorium Mozart.

- De 19h30 à 21h
- Tarifs : 12€, 8€/réduit et gratuit/-12 ans
- 02 99 75 82 90



AFTERWORK

Ouvert à tous les repreneurs et porteurs de projet. Organisé par le Club des Créateurs et Repreneurs d'Entreprises. Au 3B à 19h.

- 07 87 48 87 62

Vendredi 28

BISTROT MÉMOIRE

Initiation à l'art floral au Bulle Café & Co. Organisé par l'ADSPV et le CLIC.

- De 14h30 à 16h30
- 02 99 75 84 13 (ADSPV)
- 02 99 74 33 01 (CLIC)

PORTES OUVERTES

École Jean XXIII, 2 boulevard de la motte de 16h30 à 19h30.

- 02 99 74 40 72
- jean23.vitre@wanadoo.fr

REQUIEM DE MOZART

Organisé par l'association Vitré Patrimoine à 20h à l'Église Notre-Dame. Un moment musical exceptionnel : le Requiem de Mozart interprété par l'orchestre l'Exode, accompagné de 20 chanteurs dont 4 solistes.

- Tarif : 15€, 10€/réduit
- 06 10 16 62 07

Samedi 29 et dimanche 30

COURSE BMX RACE

2^{ème} manche de la Coupe d'Ille-et-Vilaine BMX Race le 29 et 4^{ème} coupe de Bretagne de BMX Race le 30. 22 allée Pierre de Gennes. Entrée libre, ouvert à tous. Buvette et restauration sur place.

- De 9h à 18h
- bmxpaysdevitre@gmail.com

Dimanche 30

PARCOURS DE CŒUR FAMILLE

Le Club Cœur et Santé de Vitré organise son parcours du cœur famille au Moulin de la Haie de 8h30 à 12h30. Présence d'infirmières, d'une diététicienne, d'une sophrologue et initiation aux gestes de 1er secours. Marche et marche

nordique autour du barrage de la Valière.

- Tarif : 1€
- 06 10 39 13 74

AVRIL

Mardi 1^{er}

BULLE D'AIR

Échange et rencontre avec d'autres parents. Possibilité d'un mode de garde sur place. Sur inscription. Organisé par le Centre Social, à la Maison de l'enfance, 1 allée de la Hodeyère.

- De 9h30 à 11h30
- Tarif : 2€/pers
- 02 99 75 04 60

Mercredi 2

ATELIER PARENTS-ENFANTS

Moment privilégié avec votre enfant autour d'une activité bricolage, cuisine... Sur inscription, 1€/pers. Organisé par le Centre Social, à la maison de quartier de maison rouge, 2 bis allée du mail.

- De 14h30 à 16h
- 02 99 75 29 24

Jeudi 3

MATCH VOLLEY

La Vitréenne Volley (équipe 2 et 3) à 20h45, Salle B, les Promenades. Gratuit.

- 06 01 96 83 64

Vendredi 4

LA ROUTE ADÉLIE DE VITRÉ

Toutes les informations à retrouver sur routeadelievitre.com.

LE CARNAVAL DE BULLE

Venez avec vos plus beaux déguisements au café Bulle et profitez d'une soirée festive animée ! 2 rue Clairefontaine. Entrée libre.

- De 18h30 à 20h30
- 09 81 61 67 06

VEILLÉE CHANTS ET MUSIQUES TRADITIONNELLES

Mélodies, chants de marche, chants à danser, chansons à boire et à manger... Venez découvrir le répertoire de Haute-Bretagne par les chanteurs et instrumentalistes de La Bouèze. Bar le Kidney, place de la République.

- À 20h
- 02 23 20 59 14

Samedi 5

FAMILY TIME

Le Family Time est une commission de parents. C'est l'occasion pour chaque parent de s'inscrire dans une démarche participative. Matinée simple et conviviale pour réfléchir autour d'un café et de petites gourmandises au programme d'activités, aux animations que le centre social pourrait organiser à destination des parents. N'hésitez pas, venez saisir cette chance de donner votre avis, vos envies en fonction de vos besoins de parents.

- Organisé par le Centre Social à la Maison de quartier de maison rouge, 2bis allée du mail.
- De 10h à 12h
- 02 99 75 29 24

COLLECTE DE PROTECTION PÉRIODIQUES – CHARITY WOMEN

En collaboration avec « Règles Élémentaires » association chargée de lutter contre la précarité menstruelle, l'association vitréenne Ladie's circle 93 organise une collecte de protections périodiques de 9h à 16h au sein de la galerie marchande du Leclerc.

- 06 08 18 09 06.

CHALLENGE DU SAMOURAÏ

Tournoi interclub de judo pour les enfants de 5 à 14 ans et les équipes de clubs ados/adultes

(cadets, juniors et seniors)

Par le Dojo Vitréen, salle du COSEC St Étienne de 10h à 17h. Restauration sur place

- 06 70 34 54 04.

Dimanche 6

GRAND PRIX DES GAIS LURONS

Organisé par le Cyclo Club Vitréen – départ à 14h30 et arrivée à 17h15, place Saint-Yves. Course cycliste régionale réservée au catégories Open 1 – 2 – 3 et Accés 1-2. 12 tours de 8.3km soit une distance totale de 99.6km.

- 06 88 45 07 95

Jeudi 10

LOTO SOLIDAIRE

Organisé par l'association Solidarité Exilés Vitré et animé par Maxime Loto. Nombreux lots, inscription préférable. À 14h30 à la résidence Heurus, 16 rue J-M Choleau. 2€ le carton

- 06 63 24 80 80

Vendredi 11 et samedi 12

VITRÉ NATATION SAUVETAGE

Recyclage BNSSA le 11 et recyclage PSE1 le 12.

- 06 13 83 14 67

Dimanche 13

BRUNCH DE BULLE

Bulle Café organise un brunch de 11h à 14h, 2 rue Clairefontaine. Tarif : 15€ adhérent / 17€ non adhérent

- 09 81 61 67 06

CARNAVAL DE JOUR

Carnaval de jour des Gais Lurons !

- 06 12 73 25 86
- 06 25 32 06 95



Jeudi 17

CUISINE DU MONDE

Atelier proposé en partenariat avec le CLPS. C'est l'occasion de découvrir un plat et un dessert du monde. Chacun participe à l'élaboration du repas qui sera ensuite partagé et savouré ensemble.

- Organisé par le Centre Social, au centre Jacques-Boyer, 27 rue Notre-Dame de 10h à 14h. 1€/personne
- 02 99 75 29 24

MATCH VOLLEY

Venez assister au match à domicile de La Vitréenne Volley – équipe 2 à 20h45, Salle B, les Promenades. Gratuit.

- 06 01 96 83 64

Samedi 19

COMPAGNONS DE BRAELLO

Présentation d'ateliers, vie du Moyen-Âge au Château de Vitré par les Compagnons de Braello.

- De 14h30 à 17h30
- 06 84 84 46 14

Samedi 26

STAGE DE ROCK ET DE BACHATA

Salle des Promenades, boulevard Louis Giroux, stages niveau intermédiaire de rock de 14h30 à 16h et bachata de 16h à 17h30. Organisé par Danse et Compagnie Vitréenne. 5€ le stage

- danseetcompagnie@hotmail.com
- 06.28.50.83.86

CARNAVAL DE NUIT

Carnaval de nuit des Gais Lurons !

- 06 12 73 25 86
- 06 25 32 06 95

Compte-tenu des nombreux événements prévus, il n'a pas été possible de publier les messages associatifs. La Ville de Vitré vous remercie de votre compréhension

AGENDA & MESSAGES

Samedi 26 et dimanche 27

EXPOSITION REFLEX PHOTOS

L'association Reflex Photos vous invite à venir découvrir son exposition photos sur le thème « Vous avez dit Vilaine ? » dans la halle du Parc pendant le week-end des Sportivales.

Dimanche 27

SPECTACLE « RACONTE »

La compagnie OOO revient chez Bulle ! Au programme : le tout nouveau spectacle inédit qui vous immergera dans les contes de l'enfance. Un univers poétique, visuel et musical !

Spectacle pour les 0-6 ans, durée 30 min. 2 rue Clairefontaine, Tarif 6€ / 8€ non adhérent

- 09 81 61 67 06

COURSES HIPPIQUES

3^{ème} étape du Trophée Vert 2025 et Tour de France des hippodromes en herbe. À 14h à l'hippodrome de Saint Étienne.

- 06 83 43 21 89

Mardi 29

MATCH VOLLEY

Venez assister au match à domicile de La Vitréenne Volley – équipe 3 à 20h45, Salle A, les Promenades. Gratuit.

- 06 01 96 83 64

MAI

Samedi 3

COMPAGNONS DE BRAELLO

Présentation d'ateliers, vie du Moyen-Âge au Château de Vitré par les Compagnons de Braello.

- De 14h30 à 17h30
- 06 84 84 46 14

REGARDS

sur...



14 > 16
MARS
2025

CCJD

6^{ème} édition
Festival du
Théâtre amateur

    www.vitre.bzh

Programme
et billetterie
à retrouver ici

